

Distribution limitée

SC-91/CONF-001/12
Paris, le 31

mai 1991

Original français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Bureau du Comité du patrimoine mondial

Quinzième session

Paris, 17-21 juin 1991

Salle XIV

**POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE : PRESENTATION DES
ACTIVITES PROMOTIONNELLES**

Comme pour les précédentes réunions du Bureau, ce document ne présente que les réalisations ou événements nouveaux survenus depuis la session du Comité. Pour plus de détails, notamment sur le matériel de promotion disponible, les membres du Bureau voudront bien se référer au document CC-90/CONF.004/5 présenté au Comité à sa quatorzième session.

I. REALISATION DE MATERIEL D'INFORMATION OU DE PROMOTION

1. Dépliant-Affiche

Une version mise à jour a été réalisée en anglais, arabe, espagnol et français; elle est à la disposition des membres du Bureau: la production de ce document en chinois et en russe est en cours, en coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO de la République populaire de Chine et de l'URSS.

2. Agenda sur le patrimoine mondial

L'agenda pour 1991 a reçu le second prix d'un concours mondial de calendriers, ce qui devrait être de nature à renforcer son succès et accroître sa diffusion à l'avenir. L'agenda pour l'année prochaine est en cours de préparation. Une version en

langue allemande sera préparée en coopération avec la Commission nationale pour l'Unesco de l'Allemagne.

3. Reportages sur des sites du patrimoine mondial

L'Office d'information du public réalisera, au cours de l'année 1991, des reportages destinés aux réseaux de télévision des pays en développement sur des sites du patrimoine mondial en Bulgarie, au Canada et en Hongrie, avec un appui du Fonds du patrimoine mondial.

4. Série de films en co-production avec la compagnie Transtel (Allemagne)

La seconde partie de cette série est achevée; il s'agit de dix films, de 15 minutes chacun, sur les sites suivants: Mohenjo-Daro (Pakistan), Grand Zimbabwe (Zimbabwe), Ouro preto (Brésil), Villes de Mauritanie -non inscrites sur la Liste du patrimoine mondial mais faisant l'objet d'une campagne internationale de sauvegarde-, le Tassili n'Ajjer (Algérie), Alta (Norvège), le Taj Mahal (Inde), la Résidence de Würtzbourg (Allemagne), Venise (Italie) et Sanaa (Yemen).

L'UNESCO a reçu des copies en anglais, arabe, espagnol et français pour diffusion non-commerciale. L'UNESCO ne disposant pas des droits pour la diffusion commerciale, celle-ci doit être effectuée par la Compagnie Transtel, à qui le Secrétariat a fait part des recommandations du Comité d'organiser la vente de ces vidéos cassettes sur des circuits privés. En ce qui concerne la diffusion des films déjà réalisés, la Compagnie Transtel s'est engagée à présenter un rapport au Secrétariat lorsque les données seront disponibles pour un nombre suffisant de pays.

5. Certificat du patrimoine mondial

Le certificat a été adressé aux pays suivants qui en ont fait la demande: Allemagne, Brésil, Canada, Ukraine,

6. Série pour les adolescents

Vingt trois titres sont parus en espagnol et dix en français. Une procédure de relecture des épreuves a été mise en place, afin que soient évitées les erreurs qui avaient été constatées pour certains volumes dans le passé.

8. "Grand livre du patrimoine mondial"

La négociation du contrat de cette publication avec les maisons d'édition Hachette pour le français et INCAFO pour l'espagnol n'a pu aboutir, la maison d'édition INCAFO ayant finalement décidé de ne pas donner suite à ce projet.

9. Projet de publication en Australie

Il s'agit, rappelons-le, d'une initiative privée, sans soutien financier de l'Unesco, mais pour laquelle la maison d'édition australienne se propose de reverser 5% des bénéfices au Fonds

du patrimoine. Ce projet progresse de façon satisfaisante; de nombreux spécialistes ont accepté d'y participer et l'ouvrage sera préfacé par le Directeur général de l'UNESCO.

II. DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION SUR LE PATRIMOINE MONDIAL

1. Depuis la dernière session du Comité, le Secrétariat a contacté plusieurs organismes susceptibles de financer le projet de Revue du patrimoine mondial; bien que ce projet suscite incontestablement un intérêt, aucune offre formelle de financement n'a encore été reçue.

2. Le Courrier de l'Unesco, a fait régulièrement paraître des articles sur des sites du patrimoine mondial dans la rubrique créée à cet effet.

3. Le Secrétariat a participé à la réalisation d'un numéro du Bulletin de la Convention de Ramsar consacré à une présentation des liens entre la Convention de Ramsar et celle du patrimoine mondial.

4. Fiches descriptives sur les sites du patrimoine mondial

Le Secrétariat est en contact avec un distributeur spécialisé en vente par correspondance qui serait prêt à produire à ses frais, dans une version illustrée en couleur, et à diffuser les fiches descriptives sur les sites du patrimoine mondial, qui n'existent à l'heure actuelle que sous une forme dactylographiée. Le Secrétariat espère qu'un accord pourra être conclu rapidement afin que la diffusion de ces fiches, en plusieurs langues, puisse être effective en 1992.

5. Préparation d'un programme informatique sur les sites du patrimoine mondial

En liaison avec le service de "clearing house" de l'UNESCO, le Secrétariat travaille à la mise au point d'un programme informatique sur la Convention en général et chaque site inscrit sur la Liste. Bien que le projet soit encore à la phase exploratoire, il devrait être conçu assez rapidement afin qu'un prototype puisse être disponible pour l'exposition qui sera organisée au siège de l'UNESCO en 1992.

III. ACTIVITES DE PROMOTION MENEES PAR LES ETATS

1. Expositions

Depuis la session du Comité à Banff, les différents Parcs qui constituent le site des Rocheuses canadiennes au Canada ont assuré la circulation d'une exposition sur le patrimoine mondial qui a été mise à leur disposition par le Secrétariat.

L'exposition confiée aux responsables de la version en langue flamande du Courrier de l'Unesco continue à circuler en Belgique et aux Pays-Bas, dans le cadre d'une série d'activités sur l'Unesco lancées dans des centres culturels et des écoles.

En Allemagne, une exposition consacrée aux sites du patrimoine mondial allemands a été inaugurée à Kassel, le 1er février 1991. Cette exposition a été préparée par le comité allemand de l'ICOMOS grâce à un financement de la Dresdner Bank. Elle circulera ensuite pendant deux ans dans le pays. En outre, les responsables de la Cathédrale d'Aix-La-Chapelle ont l'intention d'organiser une exposition sur les travaux de restauration accomplis qui devrait être en partie montrée l'an prochain au siège de l'UNESCO.

L'exposition préparée par le Musée de la civilisation à Québec sur les villes du patrimoine mondial qui sera présentée au grand public à partir de juin 1991 à l'occasion du Colloque international des villes du patrimoine mondial, a bénéficié d'un appui du Fonds du patrimoine mondial pour la réalisation d'une planisphère, qui sera ensuite fournie à l'UNESCO pour ses expositions futures, y compris celle de 1992. Le Secrétariat a également apporté son concours pour la recherche de l'iconographie et offert un grand nombre de photographies. Malheureusement, il semble bien que cette exposition, qui devait être conçue comme itinérante et confiée à l'Unesco pour sa circulation future, ne le sera finalement pas et ne sera donc montrée qu'à Québec à l'occasion du Colloque.

2. Cérémonies destinées à commémorer l'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial

Des cérémonies de pose de plaque ont eu lieu en Allemagne et en France.

En outre, une plaque destinée à commémorer l'inscription de l'île de Gorée, au Sénégal, sur la Liste du patrimoine mondial est en cours de réalisation avec un soutien du Fonds du patrimoine.

3. Réalisation de matériel national d'information sur la Convention

Au Mexique, un ouvrage richement illustré a été publié sur les sites mexicains du patrimoine mondial, avec des articles de spécialistes sur chacun des sites.

Le Ministère de la Culture de la Grèce a publié un calendrier pour 1991 sur les monuments byzantins du patrimoine mondial.

Le Comité de l'ICOMOS des Etats-Unis a réalisé un programme audio-visuel sur la Convention, financé par le Département d'Etat; ce programme, constitué d'un texte d'explication,

d'une soixantaine d'illustrations, d'une affiche, d'une brochure et d'autre matériel d'information est utilisé lors de conférences, dans les écoles, et par diverses associations. En outre, ce même Comité a presque achevé la réalisation d'un prototype de matériel pédagogique sur la Convention destiné à l'éducation primaire.

Le Secrétariat a reçu des exemplaires d'une revue trimestrielle, publiée en Tchécoslovaquie, qui consacre dans chaque numéro plusieurs pages à un site du patrimoine mondial.

Le Ministère de l'Environnement du Canada prépare une mise à jour de la brochure sur les sites canadiens du patrimoine mondial; cette nouvelle version sera préfacée par le Directeur général de l'UNESCO.

Le Ministère de la Culture de Turquie réalise aussi une brochure sur le patrimoine mondial et les sites inscrits en Turquie. Le Secrétariat a contribué à la réalisation de cette brochure en fournissant des informations et des photographies sur un certain nombre de sites non turcs qui figureront dans ce document, qui sera également préfacé par le Directeur général de l'UNESCO.

Enfin, une brochure sur les sites du Zaire inscrits sur la Liste du patrimoine mondial est en cours de réalisation, avec une aide du Fonds du patrimoine mondial.

IV. PARTICIPATION A DES EVENEMENTS SPECIAUX

1. Conférence sur le patrimoine mondial au Japon

M von Droste a été invité à participer à Tokyo, avec un certain nombre de personnalités ayant été associées à la Convention, à une Conférence organisée par la Société de Conservation de la Nature du Japon. La question de l'adhésion du Japon à la Convention, qui suscite un grand intérêt, y a été largement évoquée.

2. Media Save Art 1991

Cette manifestation, organisée par l'ICCROM en coopération avec le gouvernement italien, est placée sous le patronage du Président de la République italienne et du Directeur général de l'UNESCO. Elle se déroule du 17 au 22 juin 1991 à Rome et comprend toute une série d'événements destinés au grand public ou aux professionnels: concours de films et de vidéos, concours pour la presse, expositions, débats. Le Secrétariat a adressé aux organisateurs les films et vidéos disponibles à l'UNESCO, en particulier la Série réalisée par la compagnie Transtel.

En outre, l'ICCROM a réalisé, avec du matériel photographique fourni par l'UNESCO, un jeu informatique sur une sélection de sites du patrimoine mondial, en mettant l'accent sur les

menaces qui pèsent sur ces sites. Un exemplaire de ce jeu sera ensuite donné à l'UNESCO, qui pourra l'utiliser pour ses propres besoins de promotion.

3. Symposium de la CSCE sur le patrimoine culturel: Cracovie, 28 mai-7 juin

Une information générale sur la Convention a été diffusée au cours de cet important colloque par la distribution de matériel (dépliant, brochures) et la présentation d'une exposition sur le patrimoine mondial.

V. RELATIONS ENTRE LE TOURISME ET LE PATRIMOINE MONDIAL

Le Secrétariat souhaite recueillir l'avis du Bureau sur la question suivante: une organisation internationale de voyages, les voyages Kuoni, ont demandé l'autorisation de faire apparaître, dans leurs brochures tirées à 300.000 exemplaires, le logo du patrimoine mondial, pour signaler les destinations qui correspondent à des sites du patrimoine mondial. Cette demande est assortie de la proposition de publier dans ces brochures un texte sur les objectifs de la Convention. Le Secrétariat souhaite recueillir l'accord du Bureau sur l'octroi de la permission d'utiliser le logo, qui pourrait être donnée pour une période déterminée et à la condition que le texte général soit préparé par le Secrétariat et mette en lumière les risques que certaines formes de tourisme font peser sur la conservation des sites.

Sur cette même question, le projet de réaliser un guide touristique sur les sites du patrimoine mondial a été soumis au Secrétariat par la maison d'édition INCAFO. Le Bureau est appelé à se prononcer sur l'opportunité de réaliser un tel guide, qui comporterait notamment des indications sur les modes d'accès à chaque site.